



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

L'IPR-IA EPS

Courriel
ce.ipreps@ac-lille.fr

Rectorat de Lille
Rue de Bavay
BP 709
59033 Lille cedex

Lille, le mardi 08 Septembre,

Les IA-IPR d'Education Physique et Sportive.

à

Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS

Lettre d'orientation pédagogique des Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux en EPS

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Education Physique et Sportive,

Nous espérons que vous avez pu profiter d'une période estivale reposante après une année scolaire éprouvante. Nous vous remercions pour votre engagement professionnel passé et à venir.

Notre message s'inscrit dans la continuité des informations qui vous sont parvenues en établissement et via le site académique EPS. Il apporte à l'entame de cette nouvelle année scolaire un éclairage académique qui s'appuie à la fois sur les éléments de cadrage nationaux connus à cette heure :

- **la circulaire de rentrée** (<https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2020-au-bulletin-officiel-305132>),
- **le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires** (https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258_0.pdf),
- **le plan de continuité pédagogique** (<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>)
- **les repères pour la reprise de l'éducation physique et sportive en contexte covid** (<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>)

mais également sur les échanges et retours d'expériences partagés.

L'enjeu de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves en leur proposant une pratique physique, source de bien-être et d'apprentissages, dans un cadre le plus sécurisant possible malgré un contexte complexe et évolutif.

Nous renouvelons toute notre confiance en votre capacité individuelle et collective à adapter le fonctionnement de l'EPS dans votre établissement.

Une rentrée singulière

➤ La pratique physique, une nécessité :

Il s'avère essentiel que les cours d'EPS reprennent dans l'emploi du temps de tous les élèves, en particulier pour ceux les plus menacés par une sédentarité largement dépendante de leurs conditions de vie. La dimension santé de l'EPS est primordiale dans sa contribution singulière à un bien-être physique, mental et social. Une phase diagnostique sur l'état physique et psychologique des élèves peut constituer un préalable soit au travers de l'APSA prévue soit selon des modalités dédiées. Une attention particulière doit également être portée aux élèves de 6ème et de 2nde qui vont découvrir à la fois un nouvel établissement, une organisation différente et une EPS adaptée.

➤ Une EPS, source d'apprentissages :

Plus que jamais, les 5 objectifs généraux proposés par les différents programmes de l'EPS constituent l'ambition que nous devons garder à l'esprit afin de viser de véritables apprentissages contributifs du parcours de formation de chaque élève et dépasser le simple stade de la "remise en forme".

La continuité pédagogique de l'enseignement de l'EPS doit être anticipée dès à présent par les équipes en appui sur les besoins des élèves et le projet synthétique EPS. Elle doit être préparée et explicitée aux élèves de manière à optimiser le sens de leur engagement physique en classe et - ou à la maison de façon à répondre « aux défis pédagogiques et sociaux de cette année scolaire ».

➤ Une réflexion collective adaptée à un contexte local :

Depuis le confinement, vous avez démontré votre capacité d'adaptation pour proposer des pratiques innovantes et authentiques, porteuses d'apprentissages et soucieuses de bien-être pour vos élèves. Il s'agit à présent de s'appuyer sur ces compétences et de poursuivre cette dynamique par la mobilisation en équipe et la réflexion collective autour des enjeux et des projets locaux afin de mieux questionner les conditions de mise en œuvre de l'EPS et des pratiques physiques dans votre établissement. Il appartient donc aux équipes de préciser les choix de priorités, de programmation et les modalités de pratique adaptées aux besoins de leurs élèves dans le respect des règles sanitaires. En portant à la connaissance des membres de la communauté éducative les décisions prises collectivement, validées par les équipes de direction, votre responsabilité ne peut être engagée.

➤ Une pratique sécurisée dans le respect des règles sanitaires :

Dans la continuité des informations déjà transmises, nous vous demandons de rester attentifs à l'évolution du contexte sanitaire. Pour cela, nous vous invitons à assurer une veille notamment sur le site disciplinaire EPS de l'académie de Lille.

Des dossiers à poursuivre

➤ Examens et contrôles en cours de formation :

Les modalités évaluatives et certificatives du collège, du lycée général et technologique, du lycée professionnel permettent de s'adapter au contexte notamment concernant le nombre et la nature des contrôles en cours de formation.

Dans la continuité des travaux engagés, les réflexions des équipes de lycées à propos de l'élaboration du Projet Annuel de Protocole d'Evaluation se poursuivent.

➤ Le sport scolaire – sections sportives scolaires :



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

L'IPR-IA EPS

Courriel
ce.ipreps@ac-lille.fr

Rectorat de Lille
Rue de Bavay
BP 709
59033 Lille cedex



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

L'IPR-IA EPS

Courriel
ce.ipreps@ac-lille.fr

Rectorat de Lille
Rue de Bavay
BP 709
59033 Lille cedex

Les activités de l'Association Sportive Scolaire et des Sections Sportives Scolaires reprennent dans les mêmes conditions que l'EPS. Elles peuvent faire l'objet de propositions innovantes pour une organisation de reprise où l'activité physique sera prépondérante dans le temps scolaire comme périscolaire. La question des rencontres entre établissements sera traitée avec les fédérations scolaires qui les organisent (UNSS, USEP et UGSEL).

Cette année scolaire, chaque établissement de l'académie de Lille sera amené à déposer son projet d'association sportive scolaire et de section sportive scolaire sur le thémasite selon des modalités qui seront transmises ultérieurement par l'inspection pédagogique régionale et les services de l'UNSS de l'académie.

Des informations à partager

➤ Le groupe des IA IPR EPS :

Le groupe des IA IPR EPS évolue. Madame Kuntz-Roussillon est partie pour l'académie de Créteil. Nous la remercions pour ses qualités d'écoute et l'expérience dont elle nous a tous fait bénéficier.

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles collègues, lauréates du concours, Madame Delphine Plancq et Madame Céline Audry, originaire de l'académie de Créteil. La répartition territoriale par bassins est la suivante :

Répartition territoriale

O. Calais	Bassins 13 et 14
F. Durnerin	Bassins 11 et 12
S. Jomin-Moronval	Bassins 06, 09 et 10
C. Audry	Bassins 01 et 08
F. Maik	Bassins 02, 05 et 07
D. Plancq	Bassins 03 et 04

Cette répartition vous permet ainsi qu'aux chefs d'établissement d'avoir un interlocuteur dédié pour toutes les questions liées à la discipline. Vous pouvez nous contacter en utilisant prioritairement la voie hiérarchique. Cependant, en fonction des différents dossiers portés, nous serons ponctuellement amenés à intervenir sur l'ensemble du territoire.

A nos côtés, mesdames et messieurs les chargés de mission assument des missions d'inspection et/ou d'accompagnement de dossiers disciplinaires : Sophie Boissay, Cécile Durand-Audineau, Hugues Lamouret, Alexandre Lefebvre, Cédric Szafraniec, Samuel Cogez et Bruno Abed-Meraim. Alexandre Lefebvre assure également la mission de correspondant DAFOP. Nous les remercions vivement pour leur engagement et leur expertise. Nous saluons l'action de Monsieur Réginald Richard auprès de l'inspection pédagogique régionale ces dernières années.

Comme les années précédentes, Madame Sylvie Valencourt gère avec efficacité le site pédagogique EPS de l'Académie (eps.discipline.ac-lille.fr).

➤ Développement professionnel et gestion de la carrière

Pour mieux porter à la connaissance de l'inspection pédagogique EPS les éléments concernant vos activités professionnelles, nous vous invitons à utiliser exclusivement votre messagerie académique (...@ac-lille.fr) ainsi qu'à renseigner régulièrement et précisément votre dossier professionnel dans l'application i-prof.



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

L'IPR-IA EPS

Courriel
ce.ipreps@ac-lille.fr

Rectorat de Lille
Rue de Bavay
BP 709
59033 Lille cedex

Les documents qui organisent la discipline dans l'académie se trouvent sur eduline dans l'application Themasite sous l'onglet « EPS - outils dématérialisés » (https://eduline.ac-lille.fr/themasite/site/sites/eps_outils). Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de les renseigner collectivement.

Le site disciplinaire EPS constitue, quant à lui, un espace d'information sur l'actualité de la discipline au niveau académique comme national.

➤ Visites en établissement

Dans le cadre de nos passages en établissement, afin de mieux comprendre et accompagner le fonctionnement de la discipline (conception et mise en œuvre de l'EPS), nous consulterons les projets qui l'organisent.

Dans ce contexte, Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS, vous êtes des acteurs majeurs au service de la formation des élèves avec l'ensemble de la communauté éducative. Vous pouvez être fiers de l'action menée lors de l'année écoulée. L'inspection pédagogique régionale est à vos côtés pour vous aider à garantir une EPS accueillante, sécurisante, réparatrice et porteuse d'apprentissages.

Les IA IPR EPS (ce.ipreps@ac-lille.fr),

olivier.calais@ac-lille.fr
florence.durnerin@ac-lille.fr
sophie.jomin-moronval@ac-lille.fr
celine.audry@ac-lille.fr
frederick.maik@ac-lille.fr
delphine.plancq@ac-lille.fr